



## COMMENT SAS'PASSE ?



## LE SAS C'EST QUI ?

### C'est vous !

Les 170 **médecins libéraux** volontaires (participants ou non à une MSP, une CPTS, travaillant dans un centre de santé, une structure de Soins Non Programmés) et qui sont inscrits sur la plateforme 48h chrono.



### Mais aussi :

- Les **70 Agents de Régulation Médicale du SAMU** qui répondent aux appels.
- Les **20 Opérateurs de Soins Non Programmés** qui cherchent des consultations de soins non programmés pour les appelants.
- Les **70 médecins régulateurs libéraux du centre 15**.
- Le SDIS, les services d'ambulance, les partenaires médico-sociaux du 38.

Et une **équipe motivée** (professionnels du CHU et de représentants de la médecine de ville, partenaires) qui fait vivre le dispositif.

### Vous souhaitez participer au SAS ?

1/ Contacter la coordinatrice du SAS qui vous guidera dans les étapes : [sas38@fipisel.fr](mailto:sas38@fipisel.fr)

2/ Vous inscrire sur la plateforme nationale SAS et accepter de faire remonter vos créneaux via la plateforme 48h chrono <https://sas.sante.fr/> (étape obligatoire exigée par le gouvernement).

3/ Vous inscrire sur la plateforme 48h chrono : <https://inscriptions48hc.medinplus.com/index.php?id=001AZ000005x9r5>

4/ Déposer des créneaux sur 48h chrono.

### **Avantages si vous participez au SAS :**

- Cotations SNP ou MRT (si médecin traitant) : +15€
- Forfait structure : **1400€/an** (en 2025)  
<https://sas.sante.fr>

Inscription gratuite et accompagnement personnel pour la prise en main si nécessaire.



Besoin d'échanger avec notre coordinatrice ?

Contactez **Mélodie QUIRANT**.

[sas38@fipisel.fr](mailto:sas38@fipisel.fr) / 06 75 66 43 08

## C'EST QUOI LA FIPSEL ?

C'est une **association** qui vous représente et **qui gère la partie** médecine de ville **libérale**.

**Elle copilote le SAS 38 avec le CHU et le CDOM.**

Cette association, par le biais de la coordinatrice qu'elle emploie, **fait le lien entre les différents acteurs du dispositif SAS** : les effecteurs, les services hospitaliers et les institutions (ARS, CDOM, CPAM).